



Envoyé en préfecture le 01/04/2021

Reçu en préfecture le 01/04/2021

Affiché le



ID : 078-247800477-20210325-20210301-DE

RAPPORT

sur les

ORIENTATIONS

BUDGETAIRES

2021

Jeudi 25 Mars 2021
à 20h00

SOMMAIRE

1. **PRESENTATION DU SIVOM DE LA REGION DE CHEVREUSE**
2. **ANALYSE FINANCIERE 2020 DU BUDGET PRINCIPAL « SECTION DE FONCTIONNEMENT »**
3. **ANALYSE FINANCIERE 2020 DU CENTRE AQUATIQUE**
4. **ANALYSE FINANCIERE 2020 DU CONSERVATOIRE « MUSIQUE ET DANSE »**
5. **ANALYSE FINANCIERE 2020 DU BUDGET PRINCIPAL « SECTION INVESTISSEMENT »**
6. **RESULTAT DE CLOTURE DU BUDGET 2020**
7. **PREVISION BUDGETAIRE 2021 DU BUDGET PRINCIPAL**
8. **ETAT DE LA DETTE**
9. **PARTICIPATIONS 2021**
10. **LE PERSONNEL DU SIVOM**
11. **PROSPECTIVES SUR LES PROCHAINES ANNEES**
12. **BUDGET ANNEXE : REGIE DES DISTRIBUTEURS**
13. **CONCLUSION**

**Le Débat d’Orientation Budgétaire a pour vocation de présenter un rapport
 sur les grandes lignes de la politique budgétaire
 pour l’année d’exercice du budget à venir du SIVOM de la Région de Chevreuse
 tout en précisant certains points particuliers comme la gestion de la dette,
 l’évolution du personnel ou les grandes dépenses/recettes en fonctionnement et en investissement.**

1. PRESENTATION DU SIVOM DE LA REGION DE CHEVREUSE

Le SIVOM de la Région de Chevreuse a été créé en 1968 pour la construction de l’ancien Collège Pierre de Coubertin. Il regroupe à ce jour 11 communes de la Vallée de Chevreuse : Cernay-la-Ville, Châteaufort, Chevreuse, Choisel, Dampierre-en-Yvelines, Magny-les-Hameaux, Milon-la-Chapelle, Saint-Forget, Saint-Lambert-des-Bois, Saint-Rémy-lès-Chevreuse et Senlisse.

Chaque commune est représentée au Conseil Syndical par 2 membres titulaires, sans suppléant, pendant la durée de la mandature.

Selon ses statuts, le SIVOM de la Région de Chevreuse est un SIVOM à la carte :

- Carte « service piscine »
- Carte « service autres équipements sportifs »
- Carte « service frais scolaires »
- Carte « service conservatoire musique et danse »

Chaque commune adhère ou non à une carte suivant le service proposé :

	COMMUNES SIVOM	Administration	Piscine	Autres équipements sportifs	Frais scolaires	Conservatoire Musique et Danse
1	CERNAY LA VILLE (78720)	X	X	X		
2	CHATEAUFORT (78117)	X	X			
3	CHEVREUSE (78460)	X	X	X		X
4	CHOISEL (78460)	X	X	X	X	X
5	DAMPIERRE EN YVELINES (78720)	X	X	X		
6	MAGNY LES HAMEAUX (78114)	X	X			
7	MILON LA CHAPELLE (78470)	X	X	X	X	
8	SAINT FORGET (78720)	X	X	X		
9	SAINT LAMBERT DES BOIS (78470)	X	X	X		X
10	SAINT REMY LES CHEVREUSE (78470)	X	X	X		
11	SENLISSE (78720)	X	X	X		

20 Janvier 1968 :

Date de création du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) de la Région de Chevreuse.

Principales réalisations du SIVOM de la Région de Chevreuse :

En 1971 :

Construction du Collège Pierre de Coubertin.

En 1974 :

Construction de la piscine « plein ciel » (programme 1000 piscines du Ministère de la Jeunesse et des Sports).

En 1992 :

Le SIVOM de la Région de Chevreuse a participé à hauteur de 15% à la reconstruction du Collège Pierre de Coubertin. Le montant de l'opération pour le SIVOM a été de 1 715 000 € TTC, entièrement financée par un emprunt qui s'est terminé au 31/12/2015.

En 1993 :

Le SIVOM de la Région de Chevreuse a aménagé une salle des sports réservée principalement à la pratique de l'EPS par les élèves du Collège Pierre de Coubertin, avec un coût d'opération de 805 000 € TTC (SIVOM : 625 000 € et 180 000 € par le Département).

En 1994 :

Le SIVOM de la Région de Chevreuse a financé la construction du parking, pour un coût d'opération de 555 000 € TTC, entièrement financé par un emprunt, aujourd'hui remboursé.

Entre 2004 et 2008 :

Le SIVOM de la Région de Chevreuse a construit une nouvelle piscine en remplacement de celle de 1974 devenue vétuste et dangereuse, pour un coût global de 8 955 000 € TTC, avec une ouverture au public en avril 2008. Cette piscine comprend :

- 1 bassin de 25 m (8 couloirs) (prof. 2 m)
- 1 bassin ludique (profondeur 1.20 m)
- 1 pataugeoire (profondeur 0.40 m)
- 1 toboggan (longueur : 60 m)

En 2019, la fréquentation est de 186 817 entrées (86 817 entrées public, 60 000 scolaires, 40 000 associations).

Entre 2009 et 2010 :

L'espace Forme a été construit pour un coût global de 5 048 000 € TTC, avec une ouverture au public en février 2011. Cet espace comprend :

- 1 salle de musculation
- 2 saunas
- 1 hammam
- 1 bassin ludique (vélos dans l'eau)
- 1 bassin avec jets massants

En 2019, la fréquentation est de 30 836 entrées public.

Au 1^{er} octobre 2010 :

Le SIVOM de la Région de Chevreuse a repris les activités du Conservatoire intercommunal du Canton de Chevreuse (anciennement CICC) suite à la dissolution du SIVU. Ce conservatoire comprend :

- Une activité « danse » : jazz, claquettes et danse classique, animée par un professeur ;
- Une activité « musique » : piano, guitare, flûte traversière, violoncelle, formation musicale et éveil musical, animée par 8 professeurs de musique, un professeur de musique scolaire dans les écoles de Chevreuse, Dampierre-en-Yvelines et Senlis et un professeur de musique scolaire dans les écoles de Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

En 2011 :

Afin de compléter les équipements sportifs dédiés à la pratique de l'EPS au Collège, le SIVOM a construit une piste d'athlétisme de 100 m (4 couloirs) et une aire de saut et de lancer, avec un coût d'opération de 266 000 € TTC (SIVOM : 132 000 € et 134 000 € pour le Département), avec un emprunt de 200 000 € qui s'est terminé le 31/05/2015.

En juillet 2013 :

Le SIVOM de la Région de Chevreuse a financé la pose d'une clôture de séparation afin de sécuriser les abords immédiats du Collège Pierre de Coubertin, avec un coût de l'opération de 112 000 € TTC, financé par le Département à hauteur de 45 000 €, l'Etat (Réserve parlementaire) pour 20 000 € et le SIVOM pour 47 000 €.

En 2015 :

Le SIVOM a aménagé 4 salles de musique insonorisées dans le bâtiment « atelier du SIVOM » pour un montant de 150 000 €. L'opération a été financée par un emprunt de 100 000 € sur 5 ans et 50 000 € d'autofinancement.

En 2018 :

Le SIVOM a réaménagé le parking du Collège en parking « public » de 147 places, pour un montant de 75 000 € TTC. L'opération a été financée par un emprunt de 70 000 € au taux de 1.20% sur 10 ans et 5 000 € d'autofinancement.

Les salles du gymnase du SIVOM ont été rénovées pour un montant de 230 000 € TTC. Ces travaux sont :

- Rénovation du bardage intérieur des pignons Sud, Est et Ouest : amélioration de l'isolation thermique ;
- Rénovation de l'éclairage « salle 1 » et « salle 2 » : éclairage à leds pour des économies d'énergie ;
- Remplacement du faux-plafond de la salle 1 : amélioration de l'isolation thermique ;
- Protection du faux-plafond par un filet pour éviter la détérioration par des lancers de ballons, balles de tennis ;
- Changement de revêtement de sol de la salle 1 pour des raisons de sécurité.

L'ensemble de ces travaux ont été financés par un emprunt de 130 000 € au taux de 1.20% sur 10 ans et une subvention départementale de 100 000 €.

En 2020 :

Un bassin extérieur de 95 m² ainsi qu'une aire de jeux aquatiques pour les enfants ont été réalisés.

Le budget de cette opération de 966 000 € TTC (honoraires compris) se décompose en 798 000 € pour le bassin extérieur et 168 000 € pour l'aire de jeux aquatiques.

Nous avons obtenu deux subventions : la DETR pour un montant de 117 000 € et le Conseil Régional pour un montant de 90 000 €.

FINANCEMENT	MONTANT
Subvention DETR	117 000 €
Subvention Régionale	90 000 €
Emprunt	600 000 €
FCTVA ligne trésorerie	159 000 €
Total	966 000 €



Aménagement bassin Espace Forme



Jeux aquatiques solarium piscine

2. ANALYSE FINANCIERE 2020 DU BUDGET PRINCIPAL « SECTION DE FONCTIONNEMENT »

Les dépenses de l'Administration générale du syndicat sont supportées par l'ensemble des communes membres au prorata du nombre d'habitants par commune.

Les dépenses de fonctionnement des services « à la carte » sont supportées par les communes adhérentes à chaque carte. Les critères de répartition des participations financières entre les communes sont fixés par délibération en tenant compte notamment des foyers fiscaux, des créneaux scolaires, du nombre d'élèves au Collège.

Les dépenses mises à la charge de chaque commune sont acquittées, selon la volonté de chacune d'elles :

- ✓ soit par « centimes syndicaux » ; elles sont versées par chaque foyer, incluses dans les taxes locales à la rubrique « syndicats et districts assimilés » ; elles n'apparaissent alors pas dans les budgets communaux ;
- ✓ soit directement par la commune via son budget municipal.

Compte Administratif global de la section de Fonctionnement du budget du SIVOM

	2017	2018	2019	2020
DEPENSES				
11 Charges à caractère général	827 946.85	890 551.86	980 435.32	797 309.52
12 Charges du personnel	1 043 442.89	1 039 914.39	1 001 885.54	905 583.56
42 Amortissement	24 347.68	21 395.20	21 100.89	19 852.60
65 Autres charges gestion courante	149 849.24	97 467.46	127 255.48	44 102.19
66 Charges financières (intérêts emprunts)	144 603.42	131 388.82	122 346.97	90 287.58
67 Charges exceptionnelles	85.00	76.02	0.00	0.00
DEPENSES TOTALES	2 190 275.08	2 180 793.75	2 253 024.20	1 857 135.45
RECETTES				
70 Produits des services	1 094 610.97	1 161 879.64	1 161 445.89	549 661.12
73 Impôts et taxes	1 658 722.05	1 542 848.44	1 542 406.00	1 542 600.00
74 Dotations et participations	103 741.20	120 869.80	111 305.00	53 259.50
75 Autres produits gestion courante	21 684.33	0.00	1.25	1.41
77 Produits exceptionnels	300.00	0.00	534.40	54 063.54
RECETTES TOTALES	2 879 058.55	2 825 597.88	2 815 692.54	2 199 585.57

En 2020, les fermetures administratives de la piscine et de l'espace forme, occasionnée par la crise sanitaire du COVID-19,

ont généré une perte sur les produits des services de 611 785 €, soit -52.67%.

En même temps, ces fermetures ont généré une baisse de dépenses de 170 030 € (-12.19%).

3. ANALYSE FINANCIERE 2020 DU CENTRE AQUATIQUE

Les deux tableaux ci-dessous expliquent l'impact de la crise sanitaire sur « le compte d'exploitation » de la piscine et de la forme.

3.1. La piscine intercommunale

Compte d'exploitation 2020 de la piscine intercommunale

PISCINE	2017	2018	2019	2020
DEPENSES				
EAU	72 542 €	83 496 €	74 276 €	63 389 €
ENERGIE : ELECTRICITE/GAZ	188 191 €	223 588 €	218 959 €	175 182 €
PERSONNEL	677 696 €	662 667 €	644 550 €	616 836 €
AUTRES DEPENSES	133 12 €	135 122 €	150 144 €	149 152 €
TRAVAUX MAINTENANCE	41 533 €	46 880 €	56 632 €	36 388 €
DEPENSES TOTALES	1 113 083 €	1 151 754 €	1 144 561 €	1 040 947 €
RECETTES				
PUBLIC	437 760 €	451 048 €	443 112 €	196 120 €
SCOLAIRES HORS SIVOM	39 900 €	43 545 €	39 870 €	14 535 €
ASSOCIATIONS	59 834 €	62 443 €	61 446 €	25 671 €
PART. NAT. SCOLAIRE SIVOM	185 000 €	185 000 €	185 000 €	93 000 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS/FCTVA	300 €	10 297 €	10 205 €	48 227 €
RECETTES TOTALES	722 794 €	752 333 €	739 633 €	377 553 €
DEFICIT DE FONCTIONNEMENT	-390 290 €	-399 421 €	-404 928 €	-663 394 €
ANNUITE EMPRUNTS	366 687 €	359 728 €	359 525 €	354 947 €
RESULTAT	-756 977 €	-759 149 €	-764 453 €	-1 018 341 €
FREQUENTATION PISCINE	88 026	90 558	86 733	38 727

3.2. L'espace Forme

Compte d'exploitation 2020 de l'espace Forme

Espace FORME	2017	2018	2019	2020
DEPENSES				
EAU	15 436 €	18 710 €	24 438 €	14 279 €
ENERGIE : ELECTRICITE/GAZ	78 885 €	81 223 €	82 969 €	66 147 €
PERSONNEL	92 175 €	95 470 €	88 261 €	59 926 €
AUTRES DEPENSES	15 400 €	20 320 €	28 000 €	28 000 €
TRAVAUX MAINTENANCE	13 200 €	20 500 €	26 300 €	15 200 €
DEPENSES TOTALES	215 097 €	236 223 €	249 968 €	183 552 €
RECETTES				
PUBLIC	430 815,00 €	455 407 €	455 397 €	208 260 €
ASSOCIATIONS – CCAS	36 120,00 €	43 128 €	55 719 €	16 704 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS		2 000 €	3 000 €	4 000 €
RECETTES TOTALES	466 935,00 €	500 535 €	514 116 €	228 964 €
EXCEDENT FONCTIONNEMENT	251 838 €	264 312 €	264 148 €	45 412 €
ANNUITE D'EMPRUNTS	189 611 €	185 968 €	182 488 €	225 607 €
RESULTAT	62 227 €	78 344 €	81 660 €	-180 195 €
FREQUENTATION FORME	30 370	30 628	30 769	14 324
RESULTAT TOTAL CENTRE AQUATIQUE	-694 750 €	-680 805 €	-682 793 €	-1 198 536 €

----- Fréquentation du Centre Aquatique Alex Jany -----

Il faut faire la distinction entre les ventes et les fréquentations ; en effet, dans les ventes, il y a des cartes multi-entrées et, par conséquent, multi-fréquentation.

ANNEES	FREQUENTATION			CA		
	PISCINE	FORME	TOTAL	PISCINE	FORME	TOTAL
2009	94924	0	94924	459 119,20 €	0,00 €	459 119,20 €
2010	97754	0	97754	439 082,40 €	0,00 €	439 082,40 €
2011	99129	14933	114062	466 702,20 €	179 504,00 €	646 206,20 €
2012	97057	22322	119379	439 082,40 €	323 758,00 €	762 840,40 €
2013	90892	26284	117176	434 952,05 €	357 518,00 €	792 470,05 €
2014	89053	26635	115688	427 176,50 €	373 583,50 €	800 760,00 €
2015	93729	26327	120056	463 970,70 €	388 147,00 €	852 117,70 €
2016	91629	28277	119906	456 822,58 €	410 184,10 €	867 006,68 €
2017	88026	30370	118396	437 760,24 €	430 815,00 €	868 575,24 €
2018	90558	30628	121186	451 048,28 €	455 406,90 €	906 455,18 €
2019	86733	30769	117502	443 111,99 €	455 116,60 €	898 228,59 €
2020	38 727	14 324	53 051	196 119,72 €	208 259,70 €	404 379,42 €

**A la lecture de ce tableau ci-dessus, en 2020,
 on constate une perte de fréquentation du centre aquatique de 64 451 entrées (-54.85%)
 générant une perte du chiffre d'affaires « public » de 493 849.17 € (-54.98%).**

4. ANALYSE FINANCIERE 2020 DU CONSERVATOIRE « MUSIQUE ET DANSE »

La crise sanitaire a également impacté les recettes du conservatoire musique et danse.

En effet, nous avons dû voter un avoir sur les cotisations danse et éveil musical correspondant aux mois de fermeture sur la saison 2019/2020, soit une perte de 15 378 €.

	2018	2019	2020
DEPENSES			
Personnel	171 255 €	170 176 €	155 243 €
Autres services extérieurs	37 660 €	23 820 €	31 143 €
Location	750 €	1 500 €	510 €
Autres dépenses	3 403 €	4 208 €	2 642 €
Total	213 067 €	199 705 €	189 538 €
RECETTES			
Cotisations Musique et Danse	104 929 €	103 150 €	87 772 €
Part. Dampierre/Senlisse en musique scolaire	2 232 €	4 488 €	2 090 €
Part. Saint-Rémy en musique scolaire	27 000 €	12 000 €	0 €
Total	134 161 €	119 638 €	89 862 €
DEFICIT DE FONCTIONNEMENT	-78 906 €	-80 067 €	-99 677 €

211 adhérents sont inscrits au conservatoire pour la saison 2020/2021 :

Conservatoire	2015/2016		2016/2017		2017/2018		2018/2019		2019/2020		2020/2021	
	Musique	Danse	Musique	Danse	Musique	Danse	Musique	Danse	Musique	Danse	Musique	Danse
CARTE CONSERVATOIRE	75	67	98	77	88	79	94	78	87	68	90	66
Chevreuse	68	61	89	74	80	76	84	71	78	63	78	61
Choisel	6	3	6	2	7	2	7	5	5	3	7	3
St Lambert des Bois	1	3	3	1	1	1	3	2	4	2	5	2
COMMUNES SIVOM	9	28	13	26	11	24	9	22	16	21	16	18
Dampierre en Yvelines	2		3		3		4	2	3	2	3	
Magny les Hameaux			1	1		1		1	1	1		
Milon la Chapelle		1	1	1		1		1		1	3	1
Senlisse	3	2	3		4		2		2		1	
St Forget				1		2			1			
St Rémy lès Chevreuse	4	25	5	23	4	20	3	18	9	17	9	17
AUTRES COMMUNES	1	2	0	5	2	12	1	21	2	24	2	19
Boullay les Troux		2		2		2		2		2		4
St Symphorien le Château												
Gif sur Yvette						1		1		2	1	1
Le Mesnil st Denis				2		7		16		18		14
La Celle les Bordes	1					1		1		1		
Les Ulis				1								
Orsay					1	1		1				
Maurepas									1			
Levis St Nom										1		
Bonnelles					1		1		1		1	
TOTAL	85	97	111	108	101	115	104	121	105	113	108	103
	182		219		216		225		218		211	

5. ANALYSE FINANCIERE 2020 DU BUDGET PRINCIPAL « SECTION INVESTISSEMENT »

Les dépenses budgétées 2020 de la section « investissement » sont principalement composées de 2 opérations :

a. Rénovation de la salle des sports

Le montant des travaux réalisés en 2020 pour cette opération est de 59 018 €. L'opération s'est terminée en mars 2020.

b. Aménagement extérieur à la piscine intercommunale

Le montant des travaux réalisés en 2020 pour cette opération est de 866 753 €. Pour rappel : 74 801 € ont été réalisés sur le budget 2019. Sur le budget 2021 : 24 446 € sont prévus en restes à réaliser.

L'opération s'est terminée en octobre 2020.

Rappel des montants des travaux par lots de l'opération

Descriptif des travaux	Montant
Création d'un bassin extérieur	618 000 €
Création d'une aire de jeux extérieurs	139 000 €
Assistance à maîtrise d'œuvre, maîtrise d'œuvre, études techniques	48 000 €
TOTAL HT	805 000 €
TVA 20%	161 000 €
TOTAL TTC	966 000 €

Autres dépenses d'investissement

Le chapitre 1641 « remboursement du capital d'emprunt » est constant à 486 481 € et financé par les centimes syndicaux.

Le chapitre 21 « achat matériel » est de 4 366 €. Les principaux matériels sont :

- ✓ Casier à chaussures mobile pour les vestiaires collectifs (1 614 €)
- ✓ Robot aquatique pour le bassin extérieur (2 752 €).

Ces achats de remplacement du matériel sont financés par les dotations aux amortissements.

Le chapitre 23 « Travaux » :

Après 12 ans de fonctionnement, les installations techniques nécessitent des réparations préventives. Les principaux travaux en 2020 ont été :

1. Remplacement masse filtrante bassin ludique	25 560 €
2. Changement armoire électrique traitement eau piscine	39 240 €
3. Réfection bardage pignon ouest	15 930 €
4. Réfection réseaux eau sanitaire douches collectives	10 368 €
5. Divers travaux traitement eau	18 132 €
6. Travaux bâtiment hammam	18 543 €
7. Divers Travaux bâtiment	9 786 €
8. Travaux Peinture Administration	12 423 €

6. RESULTAT DE CLOTURE DU BUDGET 2020

DETAIL DU RESULTAT SECTION DE FONCTIONNEMENT 2020	
CENTRE AQUATIQUE	-617 982 €
CONSERVATOIRE	-99 677 €
AUTRES SERVICES	-279 350 €
ANNUITE DES INTERETS DE LA DETTE	-90 288 €
ANNUITE DES AMORTISSEMENTS	-19 853 €
PARTICIPATIONS DES COMMUNES	1 449 600 €
RESULTAT 2020	342 450 €

RESULTAT DE CLOTURE DU BUDGET 2020	
REPORT FONCTIONNEMENT 2019	248 713 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020	342 450 €
RESULTAT DE CLOTURE 2020 SECTION FONCTIONNEMENT	591 163 €
REPORT INVESTISSEMENT 2019	-610 601 €
RESULTAT INVESTISSEMENT 2020	-96 614 €
RESTES A REALISER 2020	100 000 €
RESULTAT DE CLOTURE 2020 SECTION INVESTISSEMENT	-607 215 €
RESULTAT 2020	-16 052 €

**Le résultat de clôture 2020 déficitaire de 16 052 €
sera repris dans la section de fonctionnement du budget 2021.**

7. PREVISION BUDGETAIRE 2021

a. Section « fonctionnement » du Budget principal

La crise sanitaire COVID-19 impacte lourdement le budget de fonctionnement 2021.

Ce budget de fonctionnement est élaboré avec une date prévisionnelle d'ouverture du centre aquatique au 1^{er} mai 2021.

Les dépenses et les recettes sont calculées par rapport à cette date d'ouverture.

Afin d'équilibrer ce budget, nous serons très vigilants sur les dépenses notamment du chapitre 11 « charges à caractère général ». En recettes, les contributions directes (centimes syndicaux) sont stables.

		CA 2019	CA 2020	BP 2021
	DEPENSES			
11	Charges à caractère général	980 434 €	797 310 €	841 000 €
12	Charges du personnel	1 001 886 €	905 584 €	865 000 €
65	Autres charges gestion courante	127 256 €	44 102 €	43 000 €
66	Charges financières (intérêts emprunts)	122 347 €	90 287 €	65 000 €
68	Amortissements	21 101 €	19 852 €	28 000 €
22	Dépenses imprévues			50 948 €
23	Virement capital emprunts	455 000 €	487 000 €	475 000 €
23	Virement investissement	166 819 €	150 998 €	
	Déficit de fonctionnement reporté			16 052 €
	DEPENSES TOTALES	2 874 843 €	2 495 133 €	2 384 000 €
	RECETTES			
70	Recettes	1 161 446 €	549 662 €	756 000 €
7311	Contributions directes	1 542 406 €	1 542 600 €	1 543 000 €
74	Participations communes	111 305 €	53 260 €	85 000 €
75	Taxes, locations et produits exceptionnels	536 €	54 064 €	
2	Excédent reporté			
	RECETTES TOTALES	2 815 693 €	2 199 586 €	2 384 000 €

b. Section « investissement » du budget principal

Du fait de la crise sanitaire COVID-19, le budget d'investissement 2021 se limitera aux travaux nécessaires pour le maintien des équipements en bon état de marche et au remboursement du capital de la dette d'un montant de 475 000 €, soit 68.35% des dépenses de la section d'investissement.

	LIBELLE IMPUTATION	BP 2020	BP 2021
	DEPENSES		
1641	Remboursement emprunts	487 000 €	475 000 €
21	Matériel-Mobilier	48 000 €	20 000 €
20-23	Travaux	320 000 €	200 000 €
	TOTAL DEPENSES	855 000 €	695 000 €
	RECETTES		
10222	FCTVA	40 000 €	30 000 €
16	Emprunts		170 000 €
13	Subvention		
28-48	Amortissement	20 000 €	20 000 €
	Virement section Fonctionnement	795 000 €	475 000 €
	TOTAL RECETTES	855 000 €	695 000 €

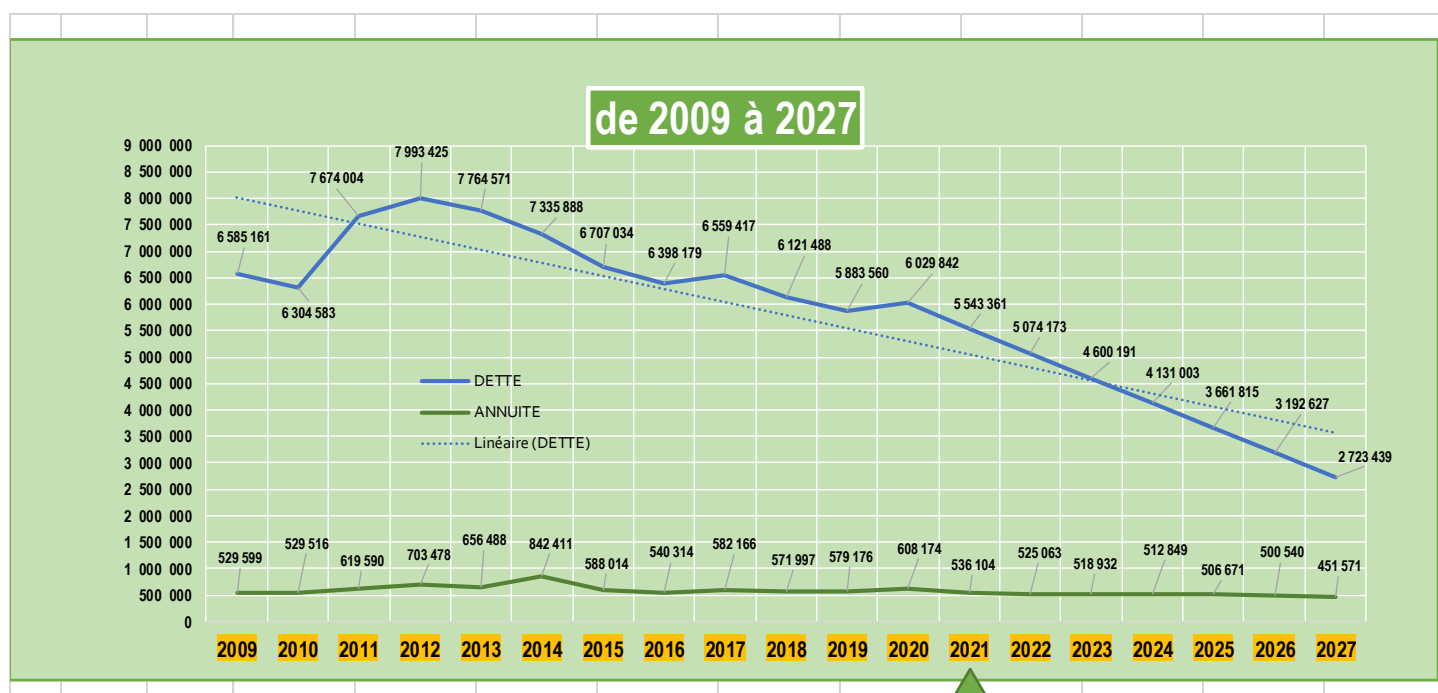
Principaux travaux prévus pour 2021

DEPENSES	Montant
Remplacement 3 armoires électriques chaufferie et traitement air piscine	60 000 €
Clôture solarium (forme/piscine)	30 000 €
Bardage extérieur piscine pignon supérieur Est	20 000 €
Provision travaux techniques 2021	90 000 €
TOTAL	200 000 €

8. ETAT DE LA DETTE

Le montant de la dette au 01/01/2021 s'élève à 5 543 362 € pour une annuité de 536 104 €. Le remboursement de capital est de 473 981 €.

Objet de la dette	Organisme prêteur	Durée en années	Taux en %	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont		Dette en capital au 31/12 de l'exercice
								Intérêts	Capital	
PISCINE										
2004 Construction	DEXIA	23	1,35	A	3 000 000	1 725 625,00	180 494,49	23 619,49	156 875,00	1 568 750,00
2004 Construction	Caisse d'Epargne	30	0,00R	A	3 000 000	1 555 555,57	111 111,11	0,00	111 111,11	1 444 444,46
2018 Parking piscine (35%)	Crédit Agricole	10	1,20	T	70 000	57 105,11	8 020,54	652,11	7 368,43	49 736,68
TOTAL						3 338 285,68	299 626,14	24 271,60	275 354,54	3 062 931,14
ESPACE FORME										
2015 Construction (Renégociation)	Crédit Agricole	20	1,95	T	1 500 000	870 000,00	76 526,26	16 526,26	60 000,00	810 000,00
2011 Construction	Crédit Agricole	15	3,95	T	700 000	265 689,94	58 053,82	9 777,94	48 275,88	217 414,06
2016 Construction	Crédit Agricole	15	1,10	T	550 000	403 333,28	40 952,10	4 285,42	36 666,68	366 666,60
2020 Bassin extérieur	Crédit Agricole	15	1,10	S	600 000	560 000,00	46 050,00	6 050,00	40 000,00	520 000,00
TOTAL						2 099 023,22	221 582,18	36 639,62	184 942,56	1 914 080,66
SALLE DE SPORTS										
2018 Rénovation salle (65%)	Crédit Agricole	10	1,2	T	130 000	106 052,77	14 895,25	1 211,04	13 684,21	92 368,56
TOTAL						106 052,77	14 895,25	1 211,04	13 684,21	92 368,56
TOTAL						5 543 361,67	536 103,57	62 122,26	473 981,31	5 069 380,36



Graphique de la dette jusqu'à 2027

9. PARTICIPATIONS 2021

Les participations globales 2021 sont stables. L'augmentation totale de 1 000 € provient de la carte « frais scolaires ». En effet, la Commune de Choisel a 2 000 € supplémentaires et la Commune de Milon la Chapelle 1 000 € en moins pour ce service. Pour rappel, ce service correspond aux remboursements des frais scolaires des enfants de ces deux communes scolarisés dans les écoles des communes avoisinantes.

COMMUNES	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
CERNAY LA VILLE	90 984 €	83 045 €	82 994 €	83 325 €	83 825 €	83 654 €	83 654 €
CHATEAUFORT	52 980 €	54 473 €	54 404 €	54 621 €	54 475 €	54 615 €	54 615 €
CHEVREUSE	411 868 €	425 079 €	431 400 €	427 094 €	423 854 €	423 152 €	423 152 €
CHOISEL	38 563 €	36 868 €	36 842 €	36 989 €	66 215 €	66 465 €	68 465 €
DAMPIERRE	58 040 €	51 043 €	51 024 €	51 227 €	51 540 €	51 166 €	51 166 €
MAGNY LES HAMEAUX	319 431 €	327 180 €	326 610 €	327 910 €	327 012 €	327 577 €	327 577 €
MILON LA CHAPELLE	44 144 €	41 287 €	39 395 €	39 552 €	39 790 €	39 651 €	38 651 €
ST FORGET	27 690 €	24 808 €	24 760 €	24 859 €	25 010 €	25 304 €	25 304 €
ST LAMBERT DES BOIS	45 625 €	44 435 €	41 808 €	41 974 €	42 225 €	42 358 €	42 358 €
ST REMY LES CHEVREUSE	394 681 €	392 416 €	391 431 €	392 990 €	395 400 €	395 668 €	395 668 €
SENLISSÉ	28 994 €	32 366 €	32 332 €	32 461 €	32 654 €	32 390 €	32 390 €
Participations votées	1 513 000 €	1 513 000 €	1 513 000 €	1 513 000 €	1 542 000 €	1 542 000 €	1 543 000 €

10. LE PERSONNEL DU SIVOM

Le SIVOM de la Région de Chevreuse emploie actuellement 33 agents (21 hommes, 12 femmes) :

- 23 agents pour la piscine
- 10 agents pour le conservatoire

Nombre d'agents	Service / Grade	Titulaire	Temps complet
ADMINISTRATION (1 homme – 1 femme)			
1	Directeur (Educateur APS ppal 1ère classe)	oui	oui
1	Adjoint administratif ppal 2è classe	oui	oui
ACCUEIL (4 femmes)			
1	Adjoint administratif (retraite au 01/05/2021)	oui	oui
1	Adjoint administratif	non	non
2	Agent de caisse	non	non
BASSIN (12 hommes – 1 femme)			
2	Educateur APS ppal 2è classe	oui	oui
3	Educateur APS	oui	oui
3	Educateur APS	non	oui
2	Educateur APS	non	vacataire
3	Opérateur APS	non	vacataire
TECHNIQUE (3 hommes – 1 femme)			
1	Agent de maîtrise ppal	non	oui
1	Adjoint technique	oui	oui
2	Adjoint technique	non	oui
CONSERVATOIRE (5 hommes – 5 femmes)			
1	Professeur de flûte traversière	non	non
2	Professeurs de violon	non	non
1	Professeur de violoncelle	non	non
3	Professeurs de piano et formation musicale	non	non
1	Professeur de guitare	non	non
1	Professeur scolaire	non	non
1	Professeur de danse	non	oui
33		9	

Total agents

7 vacataires ne sont pas rémunérés pendant la fermeture de l'établissement.

11. PROSPECTIVES SUR LES PROCHAINES ANNEES

En 2021, le SIVOM de la Région de Chevreuse tentera d'absorber financièrement les fermetures administratives occasionnées par la crise sanitaire COVID-19.

En 2022, le SIVOM tentera de récupérer sa fréquentation antérieure à la crise sanitaire tout en gardant une politique d'économie globale sur le fonctionnement. Les investissements seront limités aux travaux nécessaires au bon fonctionnement du centre aquatique.

En 2023, le SIVOM espère retrouver sa fréquentation de 2019 et une sérénité financière qui lui permettra de reprendre son programme de travaux importants de maintenance des équipements.

Pendant ces 3 ans, le SIVOM tentera de ne pas augmenter les participations des communes.

12. BUDGET ANNEXE : REGIE DES DISTRIBUTEURS

Le SIVOM de la Région de Chevreuse gère des distributeurs à disposition du public dans la cafétéria du centre aquatique, un distributeur de boissons chaudes et un distributeur de denrées et boissons froides.

Pour 2021, il est prévu un budget de 12 000 € en fonctionnement et 6 000 € en investissement. Ce budget annexe s'autofinance complètement par les ventes des distributeurs.

13. CONCLUSION

*Les Communes membres du SIVOM ont confié à son exécutif
la mission de gérer, dans les meilleures conditions économiques pour leurs habitants,
les équipements intercommunaux qu'elles ont financés.*

*La crise sanitaire a impacté lourdement le budget du SIVOM de la Région de Chevreuse
ainsi que son programme d'investissements.*

*Nous pensons rétablir les finances du SIVOM en récupérant la fréquentation d'avant la crise sanitaire
dans les 3 prochaines années.*

*Sauf imprévu sanitaire ou économique, le rétablissement des finances du SIVOM devrait être effectué
sans augmentation des participations des communes.*

